

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE 2023
09 mars 2024- Espace Nautique de Hyères

09h00 à 09h45 : Accueil des représentants des clubs et établissements

- 45 structures représentées
- 151 présents ou représentés au vote

Invités présents :

Madame Anne DOS SANTOS, Secrétaire Générale de la FFVoile
Monsieur Hervé LIBERMAN, Conseiller Régional et Président du CROS Sud
Monsieur Thomas BOSVET, Banque Populaire Méditerranée

09h45 : Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Une première convocation de l'assemblée Générale extraordinaire ayant eu lieu le 12 janvier 2024, cette assemblée ne requiert pas de quorum

Le président rappelle les remarques fédérales sur les choix proposés par le CA à l'AG

Modification, ajout ou suppression des articles 15, 16, 21 et 22 des statuts de la Ligue Sud de Voile.

Article 15 des statuts : suppression des membres associés pour l'élection du CA de la FFVoile : seuls les représentants des clubs et des établissements votent : **adoption à l'unanimité des personnes présentes ou représentées**

Article 16 des statuts : Obligation de parité :

Réduction du nombre de membres du CA de la Ligue avec voix délibérative. Les présidents de CDV sont invités permanents et ont une voix consultative. **Adoption à l'unanimité des personnes présentes ou représentées**

La parité absolue sera atteinte en 2028 avec un passage par une parité à 40/60 pour 2025 : **adoption à l'unanimité des personnes présentes ou représentées moins une voix contre.**

Article 21 des statuts : L'article stipule qu'il n'y a pas de rémunération prévue pour les dirigeants : **adoption à l'unanimité des personnes présentes ou représentées**

Article 22 des statuts : L'article prévoit la limitation du nombre de mandats du président à 3 : **Adoption à l'unanimité des personnes présentes ou représentées**

Suite à cette modification statutaire, les articles 29.3, 46 et 47 du Règlement intérieur sont modifiés ou supprimés pour être mis en conformité avec les nouveaux statuts.

La mise en place des nouveaux statuts sera effective pour la prochaine AG en 2025

L'assemblée Générale Extraordinaire est clôturée à 10h00

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023

Préambule : Une minute de silence est observée en hommage à MM. Marcel Azzaro, André **Tayac** et Clément Mizzi qui nous ont quittés cette année.

Monsieur LIBERMAN représentant la Région Sud, rappelle le plan de soutien Régional à la Voile et affirme que celui-ci va continuer mais dans de moindres proportions. Il présente ses félicitations pour les beaux résultats en nombre de licences et de podiums sur les différents championnats.

➤ **Adoption du présent ordre du jour et de la question écrite :**

Délibération 1 : le présent ordre du jour est adopté à l'unanimité des délégués présents ou représentés

Monsieur CHURET avait demandé à présenter le parcours de la flamme olympique dans notre Région dans les questions écrites mais grippé, il ne peut pas participer à notre AG.

➤ **Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 mars 2023**

Délibération 2 : le compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 du 18 mars 2023 est adopté à l'unanimité des délégués présents ou représentés

➤ **Rapport moral du Président.**

Le rapport moral du Président M. Claude LE BACQUER est applaudi. Il est annexé au présent PV.

➤ **Ont été ensuite exposés les rapports suivants (Annexés au présent PV)**

- Rapport financier du trésorier.
- ⊖ Présentation du bilan comptable par Monsieur Jean-Pierre COSTAMAGNA, Expert-comptable :
- Rapport du commissaire aux comptes : Madame Julie MANCIET pour le cabinet LOMPRES.

➤ **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Délibération 3 : Après avoir pris connaissance du rapport financier du trésorier, de l'expert-comptable, et du rapport du CAC, l'AG approuve à l'unanimité des délégués présents ou représentés, les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

- **Approbation du rapport du trésorier sur la gestion de l'association et approbation de la situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et quitus de l'exécution du mandat aux membres du conseil d'administration**

Délibération 4 : Le rapport du trésorier sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le quitus de l'exécution du mandat aux membres du conseil d'administration sont approuvés à l'unanimité.

- **Adoption des budgets prévisionnels 2024 et 2025**

Délibération 5 : Adoption, à l'unanimité des délégués présents ou représentés, des budgets prévisionnels 2024 et 2025

- **Election des représentants à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Voile**

- Sont élus représentants des Associations de la Ligue à L'Assemblée Générale de la FF Voile, à l'unanimité, les candidats suivants :

Nom	Prénom	Club
ALLAMANNO	Thierry	CNA SP
BERHAULT	Christian	YC Sablettes
CASTE	Pierre	CV Martigues
CHURET	Jean- Pierre	SN La Ciotat
CUTUGNO	Jean-François	Yacht Club de Cannes
DANIEL	Jean- Renaud	YC Sablettes
LASSAUQUE	Jean	SR ANTIBES
LE BACQUER	Claude	SN Mouissèques
PENN	Marie-Gabrielle	CANNES JEUNESSE
ROUSSANGE	Paul	YCP
SANTENE	Gérard	YC SABLETTES
TEISSIER	Geneviève	CNTL
VIELLE	Aline	CN Croisette
WATTINNE	Hervé	Club La Pelle Marseille

- Sont élus représentants des établissements de la Ligue à L'Assemblée Générale de la FF Voile, à l'unanimité, les candidats suivants :

Nom	Prénom	Etablissement
PILET DESJARDINS	René	EV Cagnes sur Mer
PRETOT	Ludovic	CV Marseille

➤ **Rapport de la Commission Communication : présentation du nouveau site**

Le site Web de la Ligue a été entièrement rénové dans le but d'être plus simple d'accès et plus facilement tenu à jour, en particulier pour la partie compétition. Celui-ci est consultable à l'adresse suivante : www.voilesud.fr

➤ **Intervention de M Hervé WATTINNE, président la Commission sportive**

Nouvellement nommé Président de la Commission sportive, M. Wattinne souligne les résultats excellents obtenus cette annexe et salue le travail des coureurs, des entraîneurs et des clubs. Il présente également sans ses grandes lignes le trajet de la Flamme Olympique dans notre région.

➤ **Interventions diverses**

- Monsieur Thomas BOSVET, Banque Populaire, présente l'opération exceptionnelle destinée aux écoles de voile montée par la Banque Populaire en partenariat avec la Ligue Sud : un concours de photo mettant en scène son école de voile sera organisé au printemps 2024, les clubs gagnants recevront une dotation en matériel. Cette opération vise à mettre en lumière le travail des écoles de voile, première étape vers les grands championnats et les JO.
- Madame Anne DOS SANTOS, Secrétaire Générale de la FFVoile adresse ses félicitations à la ligue SUD pour le travail accompli cette année et présente la réforme expérimentale des titres. Elle répond également aux interrogations suscitées par la prise de licence en ligne qui n'oblige pas nécessairement à choisir un club de voile.
- M. l'Adjoint au Maire de la Ville de Hyères rappelle l'attachement de la ville de Hyères à notre sport.

➤ **Interventions diverses : de M JP MANNESTATTER, président de la CRA, à propos de l'arbitrage,**

➤ **Exposés des responsables de secteurs ou commissions**

- Les différents exposés sont consultables en ligne

La séance est levée par le Président à 12h30

Fait à La Seyne/Mer le 12 mars 2024

